



## **CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS**

**9 NOVEMBRE 2016**

*(La séance est ouverte à 12 h 07, par Monsieur Yves MORAINÉ, Maire du 4<sup>ème</sup> secteur)*

**M. le MAIRE.** - Mes chers collègues, la séance est ouverte. Je donne la parole à Monsieur Cédric MAZET, benjamin de l'Assemblée, pour l'appel nominal des conseillers.

*(Monsieur Cédric MAZET procède à l'appel nominal.)*

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. BONVIN, CANICAVE, CARADEC, CATANEO, CAULE, COHEN, DI GIOVANNI, DJIANE, FARHI, FRANCESCHETTI, GEIER-GHIO, GINER, GOMEZ, HOCHFELDER, JOUVE, MARTINOD, MAZET, MERY, MORAINÉ, OURET, PALLOIX, PREZIOSI, RENAUD, RICCA, ROCCA-SERRA, TALAZAC, VALLETTE, VANNUCCHI, VITALIS, VLASTO, ZAOUÏ.

**EXCUSÉS** : Mmes et MM. ARAGONES, CLAUDIUS-PETIT, DETAILLE, GAUDIN, GEMINI, JACQUIER, JOLLIVET, LEVY-MOZZICONACCI, MALRAIT, MENCHON, NOSTRIANO, ROGER, SCHILLING, VASSAL.

**M. le MAIRE.** - Merci, Monsieur MAZET. Le quorum étant atteint, la séance peut donc valablement se tenir.

En premier lieu, je suis très heureux de vous accueillir dans cette nouvelle salle pour cette première séance du Conseil d'arrondissements, et je réitère mes remerciements à tous ceux qui ont participé, en particulier aux services de la Ville de Marseille qui l'ont conçue et qui ont suivi les travaux, aux entreprises qui les ont réalisés et aux agents et élus de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements qui les ont supportés. En effet, de l'avis unanime, c'est une très grande réussite, tant pour les mariages que pour la tenue du Conseil d'arrondissements.

### **APPROBATION DU P.V. DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2016**

**M. le MAIRE.** - En premier lieu, nous sommes appelés à approuver le procès-verbal de notre précédent Conseil d'arrondissements en date du 28 septembre 2016.

Y a-t-il une demande d'intervention ?

**M. CATANEO.** - Monsieur le Maire, à la lecture de ce compte rendu de la séance du 28 septembre dernier, en page 42, j'ai noté une coquille que je souhaiterais faire rectifier, s'il vous plaît. En effet, certains rapports sont reçus hors les cinq jours francs. Le groupe Front National a pour habitude de ne pas participer au vote sur ces

rapports, sauf sur le rapport 322, comme nous avons dit lors de la dernière séance, puisque nous l'avons reçu dans les temps par e-mail. En revanche, il est écrit que le rapport a été voté à l'unanimité ; or, sur ce rapport, le groupe Front National vote « contre ». Si vous pouvez faire la rectification, je vous en remercie.

**M. le MAIRE.**- Les services prennent note de votre demande, et le nécessaire sera fait.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Puisqu'il n'y en a pas, le procès-verbal est soumis aux voix, sous réserve de cette vérification.

**Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.**

### **RAPPORT N° 16/334/04 FEAM**

### **ÉTAT SPÉCIAL D'ARRONDISSEMENTS 2017 – 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS**

Rapporteur : M. le MAIRE

**M. le MAIRE.**- Mes chers collègues, nous sommes appelés à nous réunir aujourd'hui pour cette séance traditionnelle et spéciale afin de voter l'État spécial d'arrondissements 2017, c'est-à-dire le budget 2017 de notre Mairie d'arrondissements. Comme chaque année et traditionnellement, nous avons organisé cette séance à midi. D'ailleurs, j'interrogerai peut-être les conseillers d'arrondissements par mail, d'ici quelques semaines ou au printemps, pour leur demander s'ils préfèrent que nous continuions à tenir cette séance le midi. En effet, nous avons continué à le faire parce que c'était la tradition, mais si c'est plus pratique le soir, je n'ai pas d'inconvénient, et nous nous rallierons à l'opinion majoritaire.

S'agissant du vote de l'État spécial 2017, lors du Conseil municipal du 3 octobre 2016, les Conseillers municipaux de Marseille ont approuvé le montant de la dotation financière allouée à l'ensemble des huit mairies de secteur, et en particulier à la Mairie du quatrième secteur, pour l'exercice 2017. Conformément à l'article L.2312-3 du Code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 3 500 habitants se doivent de voter leur budget, chapitre par chapitre, dans le mois qui suit la notification du budget par le Maire de Marseille. C'est pour cette raison que ce Conseil extraordinaire se réunit aujourd'hui ; en effet, notre Conseil d'arrondissements du 30 novembre, préalable au prochain Conseil municipal du 5 décembre, serait trop tardif, ce qui est également traditionnel.

Aujourd'hui, la répartition de ce budget, telle qu'annexée dans l'État spécial, est donc soumise à notre vote :

- pour la dotation de fonctionnement : 1 285 377 € ;
- pour la dotation d'investissement : 246 478 €, soit le montant traditionnel de 2 € par habitant.

Je vous précise et naturellement, je serai disposé à répondre à l'ensemble de vos questions que cette dotation de fonctionnement, en particulier, remonte très nettement par rapport à l'année dernière puisqu'elle avait été amputée d'une partie, comme l'ensemble des budgets des mairies de secteur qui avaient des reports. Nous avons l'impression que c'est une augmentation mais, en fait, on en revient au montant précédent, simplement augmenté d'un peu plus que l'inflation. L'année dernière avait été une année particulière où les mairies de secteur qui avaient des reports ont été amputées d'une partie d'entre eux, ce qui m'a d'ailleurs conduit, pour ceux qui restaient, à donner

des instructions pour leur consommation à hauteur d'environ 75 % jusqu'à la fin du mandat. Il est inutile de garder des réserves au risque qu'elles soient utilisées par la suite. Il faut donc être prudent, mais consommer la majeure partie des reports.

Je voudrais apporter une autre précision. J'ai lu dans la presse que certains maires de secteurs se plaignaient d'être particulièrement maltraités et que leurs quartiers, en particulier les quartiers Nord, soient oubliés ou injustement traités. En tout cas, cela ne peut pas être le cas pour ce qui concerne la dotation de fonctionnement des mairies de secteur puisque nous avons ici une dotation qui, si on la ramène au nombre d'habitants, est de 10,30 € par habitant. La moyenne des autres mairies de secteur est à 16,13 € par habitant et, pour prendre un exemple totalement au hasard, naturellement, la Mairie des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements est à 15,15 € par habitant. Cela signifie donc bien que la solidarité s'applique, contrairement à ce que j'ai entendu dire par Madame le Maire des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements. D'ailleurs, à mon sens, elle s'applique trop : je considère que les habitants des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements doivent participer de la solidarité, mais ne doivent pas être si injustement traités, tels qu'ils le sont dans le cadre de la répartition de la dotation de fonctionnement.

Le Maire de Marseille lui-même a donc accepté, à ma demande, que les critères d'attribution de dotations de fonctionnement des mairies de secteur soient remis à plat pour que l'on envisage une fourchette qui, certes, maintienne la solidarité, mais resserre un peu les écarts.

Voilà ce que je voulais vous dire, pour l'essentiel, sur ce sujet.

Y a-t-il des questions ?

**Mme PALLOIX.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs que l'on ne voit pas, d'ailleurs, bonjour.

Tout d'abord, Monsieur le Maire, je voudrais vous faire une petite remarque. Cela peut ne toucher que moi, mais je suis très mal à l'aise au niveau du son : mes appareils refusent ce son bas, et c'est très inconfortable pour moi. D'abord, la sonorisation est mauvaise : je ne sais pas si vous entendez comme moi, mais je trouve que cela raisonne énormément, et c'est très mal perçu dans les appareils auditifs. Je préfère vous le dire parce que c'est très dérangent.

Je reviens à ma question. Aujourd'hui, je ne vous ferai pas l'affront de parler de la répartition de ce que, moi, j'appelle « gérer la pénurie », puisque vous faites le mieux possible avec ce que l'on nous donne. Ce n'est donc pas là-dessus que j'interviendrai.

En revanche, il est vrai que depuis des années maintenant, je ne vote jamais ce budget, même sur la répartition, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, on parle d'austérité, et cela dure depuis trop longtemps. Effectivement, je suis d'accord avec vous, Monsieur le Maire, mais j'estime que la solidarité doit avoir lieu dans tous les sens du terme, d'abord parce que chez nous aussi, nous ne sommes pas que des nantis ou des privilégiés. Nous avons également des quartiers populaires, des gens qui souffrent, mais qui souffrent y compris, par rapport au budget, d'une fiscalité locale qui n'est plus à la hauteur de ce qu'il faudrait pour être vraiment solidaire et égalitaire. Concernant les impôts locaux, nous demandons et vous demandez aussi puisque le Maire de Marseille avait approuvé Monsieur COPPOLA sur son interrogation et sur son vœu à ce que l'on révise totalement le cadastre qui n'a pas bougé depuis 1966. En ce moment, nous sommes dans un état qui fait que, y compris dans certains endroits, si vous regardez et si vous faites des comparaisons je peux vous en donner, d'ailleurs, dans un quartier populaire, vous aurez des taxes d'habitation plus importantes que dans d'autres quartiers bourgeois. Tout cela devrait se revoir.

S'agissant des nouvelles constructions, que vous soyez dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement ou dans le 8<sup>ème</sup>, vous vous retrouvez avec des taxes complètement ubuesques qui n'ont rien à voir. Rendez-vous compte que l'on parle encore en anciens francs dans vos cadastres !

**M. le MAIRE.**- Ce ne sont pas nos cadastres ; ce sont ceux de l'État.

**Mme PALLOIX.**- Certes, c'est le ministère des Finances, que je connais bien, d'ailleurs. Ils calculent ainsi parce que, par exemple, une douche dans un type 3 sera prise en francs et non plus en mètres carrés. On n'arrive plus à calculer, et ce pour cinq géomètres sur tout Marseille. Vous voyez l'état de décrépitude dans lequel nous sommes !

Je milite aussi pour des services compétents avec le nombre d'emplois, mais en ce moment, je milite surtout pour que nous arrivions à faire en sorte que les services du cadastre soient réévalués, remis au goût du jour et qu'enfin, ce plan d'austérité que l'on nous serine à tour de bras soit également revu, parce que ce n'est pas ainsi que l'on arrivera à avoir des budgets normaux qui répondent aux besoins de la population et de bons services publics.

Il faut vous dire aussi que je suis un peu embarrassée depuis qu'il y a la Métropole. Nous avons un budget qui est reversé à Marseille par la Métropole. Or, quand on regarde ce budget que l'on nous donne, c'est surtout un budget de Marseille, mais par rapport à la ville, à ses impôts locaux. Comment peut-on réajuster avec le budget de la Métropole qui nous est alloué alors qu'en fait, si l'on mélange les deux, on se retrouve avec une attribution de moins de 1 % par mairie d'arrondissements ? Cela devient vraiment catastrophique. Là aussi, je demande à ce que nous ayons maintenant des budgets où nous puissions avoir la lisibilité entre l'attribution de la Métropole à la Ville de Marseille, et donc aux mairies d'arrondissements, et le budget de la Ville qui est essentiellement par rapport aux impôts locaux.

**M. le MAIRE.**- Merci beaucoup, Madame PALLOIX.

Je ne peux pas répondre à tout ; je répondrai peut-être globalement aux différents orateurs.

Effectivement, nous avons aussi des poches de difficulté dans les 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements. C'est la raison pour laquelle vous vous en souvenez, vous m'en rendrez acte parce que vous êtes objective, lorsque le gouvernement actuel pour lequel je n'ai pas voté, contrairement à vous a supprimé l'aide de la Politique de la ville au quartier de La Madrague de Montredon que vous connaissez bien, ce qui a amputé les subventions du centre social Mer et Colline, je suis venu manifester à vos côtés pour le maintien de ces aides. Malheureusement, notre influence, ni la vôtre ni la mienne, n'a pas été suffisante et nous n'y sommes pas parvenus. Nous avons tout de même sauvé le cours Julien qui était également menacé, et les services de la Ville de Marseille, en particulier ceux de Madame PREZIOSI, ont bien voulu répondre à mes demandes de combler les pertes du fait de la sortie de la Politique de la ville mais en partie seulement, notamment pour le centre social Mer et Colline. Sur ce point-là, je partage votre point de vue.

S'agissant de la révision du cadastre, je le partage totalement. Cette semaine, vous avez peut-être vu un article sur ce sujet dans un quotidien local. Effectivement, les règles de répartition et de critères des logements qui permettent le calcul de la taxe d'habitation datent d'une loi de la fin des années 60, ce qui aboutit à un certain nombre d'inégalités, que ce soit à Marseille ou ailleurs puisque ces règles valent pour l'ensemble du territoire. Aucun gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, n'a eu le courage de s'attaquer à cette remise en ordre, à ce dépoussiérage, parce que certains y gagneront et

d'autres y perdront ; tout le monde tire donc un peu à hue et à dia. Le gouvernement actuel avait lancé une expérimentation de dépoussiérage dans cinq départements, me semble-t-il, qui devait aboutir à un rapport permettant de modifier partout en France à la fin de l'année 2015. Il n'y en a pas eu en 2015, ni à la fin de l'année 2016, et il n'y en aura pas avant les prochaines échéances électorales. Une nouvelle fois, ce n'est donc pas pour demain. Je partage votre point de vue, sauf que cela ne dépend pas de la Ville de Marseille.

Voilà pour ces points-là ; ensuite, je répondrai peut-être plus le globalement sur les mairies de secteur.

**M. CANICAVE.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je fais une intervention parce que sinon, ce Conseil d'arrondissements serait très rapide peut-être trop. Je ne sais pas ce qu'il en est pour mes autres collègues, mais je partage l'histoire du son dont Madame PALLOIX parlait tout à l'heure : cela résonne de toute part et c'est assez désagréable. Bref ! Ce sont des détails techniques.

Monsieur le Maire, vous parliez de solidarité entre secteurs, de solidarité sur les budgets ; vous avez raison d'en parler. L'une des façons de régler ce problème de solidarité serait d'avoir, un jour, une vraie réflexion sur le rôle et les moyens d'une mairie de secteur. Je sais que vous partagez un peu cette analyse.

Aujourd'hui, à Marseille, les mairies de secteur n'ont pas les moyens de fonctionner au-delà de la simple gestion du quotidien, et c'est un peu dommage. J'en veux pour preuve que les citoyens commencent à se détacher de leur corps politique. On le voit quotidiennement, malheureusement, et la montée du populisme la journée d'aujourd'hui est triste à cet égard montre bien qu'il y a un problème entre les élus et les citoyens.

Les citoyens attendent de la proximité. Au départ, les mairies sont faites pour cela, mais la proximité sans l'action et la réaction, ce n'est que de la proximité fictive. Si les mairies de secteur avaient davantage de moyens pour répondre concrètement, rapidement et dans la proximité aux demandes des citoyens, je pense que ce serait l'une des façons pas la seule, mais au moins une de faire en sorte que les citoyens retrouvent un peu de confiance dans leurs politiques. La Ville de Marseille est un peu en retard pour cela. On vous le dit chaque année je le redirai sans que cela fasse l'objet d'un long débat : ce sont 2 € par habitant d'investissement qui sont là depuis une quinzaine d'années. Ces budgets ne sont plus maintenus, mais sont nécessairement à la baisse puisque, malheureusement, il y a de l'inflation chaque année. Le budget de fonctionnement assure simplement le fonctionnement des quelques structures décentralisées et ne peut pas répondre à beaucoup d'autres initiatives.

Je voudrais que l'on ait une réflexion à Marseille comme cela se passe actuellement à Lyon et à Paris. Lyon est en train de prendre des initiatives pour donner davantage de pouvoir et de moyens à ses mairies de secteur. Je pense que c'est une voie dans laquelle il faudrait aller.

Concernant le rapport que vous nous présentez, je n'ai pas de remarque particulière à faire ; je les ai faites en commission. Je voudrais juste dire qu'il ne serait pas désagréable que ces budgets soient accompagnés d'un petit document, très court, que j'appellerais « les orientations budgétaires », comme on le fait en Mairie centrale. Tout le monde n'a pas le temps de lire toutes ces pages de chiffres, et il serait bien que le Maire de secteur nous dise quelles sont ses priorités budgétaires pour l'année à venir : pourquoi tel budget a augmenté un peu plus que d'autres ? Je pense que ce serait un bon indicateur. En effet, on peut fouiller là-dedans je l'ai fait , mais ce n'est pas forcément très agréable.

Ce n'est pas pour faire des reproches, mais, par exemple, je posais la question en commission : pourquoi le budget qui a le plus augmenté est-il celui du gardiennage ? On m'a répondu que c'était votre souhait politique de faire en sorte que les manifestations soient plus sécurisées, ce que l'on peut comprendre par les temps qui courent. Il serait bien que ce soit écrit quelque part. Par exemple, cette année, le budget du sport augmente un peu plus que l'augmentation globale du budget : cela peut être lié à Marseille Capitale du Sport 2017. Si nous pouvions avoir un petit document synthétique, d'une page ou deux, qui indique les choix de la majorité dans ce budget pour l'année à venir, je pense que ce serait un complément d'information qui nous permettrait d'abord de savoir vers où l'on va, et ensuite, peut-être lorsque l'on voit les comptes administratifs, de savoir si les intentions ont bien été réalisées.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que je voulais vous dire sur ce budget.

**M. le MAIRE.** - Merci, Monsieur CANICAVE. Je réponds au fur et à mesure car cela me semble être plus clair.

S'agissant des moyens alloués aux mairies de secteur, elles ont les moyens qui vont avec leurs compétences. On sait bien qu'aux termes de la loi, les compétences des mairies de secteur sont réduites, même si aujourd'hui, à Marseille je ne connais pas suffisamment bien le cas de Paris et de Lyon, elles ont pris une importance politique et en termes de gestion de proximité qui va très au-delà de leurs compétences. Ici, on vient nous demander des explications sur absolument tous les sujets qui relèvent de la Mairie centrale, de la Métropole et même du gouvernement ou parfois de l'Europe. Évidemment, nous n'avons pas les moyens qui vont avec, mais nous essayons de répondre grâce à une véritable proximité de terrain quotidienne. Je veux rendre hommage ici à l'ensemble des élus de la majorité municipale, et même des autres je ne veux pas faire de séparation, qui fait preuve d'un investissement et d'une présence sur le terrain tout à fait exceptionnels. Dans l'ensemble des réunions, des conseils d'école, des manifestations sportives, sociales, culturelles, caritatives, et même dans les demandes individuelles de la population, il y a une extraordinaire réactivité et présence. En cela, et grâce à l'investissement de chacun, la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements remplit son rôle d'échelon de proximité et le fait très bien.

Pour ce qui concerne votre souhait qu'au-delà des chapitres du plan comptable administratif général... Je ne sais pas si cela s'appelle ainsi, mais tout le monde comprend. Au-delà de ces aspects un peu barbares, je trouve qu'il est bien de traduire ces chiffres et ces chapitres un peu austères en actions et en propositions. Même s'il n'y a pas de document mais on peut l'envisager pour l'année prochaine, je peux le faire oralement cette année. Mon souhait est de faire le maximum, avec les moyens qui sont les nôtres, afin de resserrer les liens entre la population et la Mairie. J'ai donc souhaité qu'au-delà des relations avec les Comités d'intérêt de quartier, dont je salue ici l'engagement et la présence, nous développons les liens de la Mairie de secteur avec les associations, notamment sportives, culturelles et caritatives, ainsi qu'avec les associations professionnelles. Nous avons passé une convention avec la CG-PME, une avec l'union patronale et bientôt une avec l'UNAPL. Nous n'avons pas beaucoup d'argent, mais nous avons d'abord des idées ; puis surtout, nous avons ce bâtiment et ce parc. Nous avons ouvert ce parc pour que les Marseillais puissent y venir plus largement.

On retrouve ces priorités pour l'année qui vient. Il nous faut réussir l'ouverture de notre nouveau centre d'animation Michel Lévy. Je sais que d'aucuns ont contesté ce projet mais, maintenant, il est fait, et la conséquence est qu'il y aura 46 logements, dont la moitié de logements sociaux, et 280 places de parking, dont la moitié offerte à la location aux habitants du quartier et on en a bien besoin dans ce quartier. Puis nous aurons le

centre d'animation de la Mairie de secteur, tout neuf, où l'on pourra accueillir à la fois les seniors et les jeunes dans de bonnes conditions. Un effort financier sera donc fait pour réussir l'ouverture de ce centre d'animation Michel Lévy. En utilisant le budget et en piochant un peu dans les reports, nous poursuivrons les travaux d'entretien de la Mairie et des équipements transférés.

Il est vrai que j'ai souhaité que la Mairie soit plus sécurisée parce que l'on entrainait ici un peu comme dans un moulin quand je dis « ici », c'est ici et dans le bâtiment d'état-civil. Dans l'état d'insécurité dans lequel nous vivons aujourd'hui, j'ai pensé que notre devoir, collectivement, était de protéger les agents qui travaillent ici avec nous. Si les frais de gardiennage ont explosé, c'est parce que j'ai aussi voulu que les manifestations que nous organisons, en particulier Musiques à Bagatelle, soient plus sécurisées qu'elles ne l'étaient auparavant.

Puis, dans le même sens, nous poursuivons nos efforts d'animation, en particulier pour la période qui vient, autour des fêtes de Noël. Des efforts seront faits ici, dans le parc, avec des nouveautés que je ne veux pas dévoiler mais qui, je pense, satisferont la population qui pourra venir vivre un Noël enchanté à Bagatelle.

En même temps, nous venons en appui à des animations extérieures, notamment dans le centre-ville et dans les noyaux villageois, qui permettent de soutenir le commerce de proximité qui est en souffrance.

Enfin, je tiens tout particulièrement à ce que la politique en faveur des seniors, traditionnellement et historiquement menée par la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements, soit amplifiée et développée. Dans ce domaine-là comme dans d'autres, il ne s'agissait pas de changer ce qui fonctionnait bien, mais d'essayer de faire mieux. En conséquence, nous essayons de développer et multiplier les activités offertes aux seniors. Les seniors d'aujourd'hui ne sont plus ceux des années 50 : le loto et le *baléti*, c'est bien, mais l'une de nos volontés était également de leur offrir des activités sportives, ici dans le parc ou à Pastré, par exemple. Cela a été mis en place. Nous avons voulu développer le sport dans le parc, qui n'existait pas et qui est une très grande réussite puisque chaque jour, dans le parc derrière nous, une activité sportive gratuite est offerte à tous les habitants qui le souhaitent. Il y a du monde tous les jours, et le dimanche, plus d'une centaine de personnes viennent profiter de cette possibilité qui leur est offerte par la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements.

Voilà un peu ce que je pouvais vous dire pour répondre à ce souci de transcrire en actions ces chiffres arides de l'État spécial 2017.

Je veux également ajouter que l'on parle toujours du manque de moyens et du faible budget des mairies de secteur mais, encore une fois, cela répond à leurs compétences et, au-delà, le Maire de Marseille, dont c'est le secteur d'élection et qui a été élu dans cette Mairie, est toujours très attentif aux demandes que nous pouvons formuler. Pour ce qui concerne l'année 2016, je peux citer un certain nombre de réponses favorables que nous avons eues et qui permettent, au quotidien et sur le terrain, d'améliorer la vie des habitants des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements :

- un peu plus de 2 M€ d'investissement de travaux dans les écoles des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements, hors groupe scolaire du Rouet pour lequel nous dépenserons un peu plus de 4 M€ sur l'année 2016 ;
- la salle des mariages et du Conseil dans laquelle nous sommes ;
- la reconstruction, après incendie, du gymnase du Sablier que nous inaugurerons jeudi ;

- 600 000 € pour les travaux du centre équestre Pastré ;
- près de 100 000 € pour la base nautique de l'Huveaune ;
- 500 000 € pour le théâtre Nono, après 800 000 € l'année dernière ;
- 120 000 € sur le CMA Sylvabelle ;
- et un peu plus de 50 000 € pour la plage du Bain des Dames.

Je pourrais citer d'autres exemples de travaux de la Communauté urbaine ou de la Métropole dans le domaine de la voirie. Par exemple, rien que sur ces dossiers du quotidien, on voit bien que l'investissement la Ville de Marseille sur les 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements reste important. En tout cas, à chaque fois que nous constatons ou ressentons une priorité et que nous intervenons, nous avons des réponses.

Dans la convention de financement entre la Ville de Marseille et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, à la fois le Maire et Martine VASSAL, qui est également élue dans ce secteur, ont été très attentifs aux demandes des élus des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements puisque d'aucuns ont considéré parce qu'ils n'avaient pas bien lu les chiffres que tout était pour nos arrondissements. Pour ce qui nous concerne, je suis très satisfait que des dossiers comme le groupe scolaire du Rouet, la fontaine Cantini de la place Castellane ou la fontaine de la place Estrangin, par exemple, qui sont des dossiers techniquement et financièrement très lourds, puissent être pris en compte dans ce plan de financement afin que nous puissions les réaliser d'ici la fin du mandat.

La Métropole a également été à l'écoute de nos demandes. Je pourrais citer simplement deux exemples :

- les travaux de la rue Paradis, dans sa partie entre Estrangin et la Canebière, qui seront réalisés entre le début et la fin de l'année 2017 c'était une nécessité pour les habitants et les commerçants ;
- la prise en compte d'un dossier qui me tenait beaucoup à cœur, ainsi qu'au président du Comité d'intérêt de quartier concerné, à savoir la requalification du cours Lieutaud. Ce dossier avance, au point que certains qui ne s'y étaient jamais intéressés n'hésitent pas à se l'attribuer mais ceci est une autre question.

En tout cas, voilà quels sont les investissements importants réalisés par les différentes institutions sur le territoire des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements.

Merci, Monsieur CANICAVE, pour l'esprit constructif de votre intervention.

**M. CATANEO.**- Monsieur le Maire, je suis sidéré, non pas par le fait que Donald Trump ait gagné il ne vous a pas échappé que notre candidat à l'élection présidentielle, Marine Le Pen, est le seul à l'avoir soutenu...

**M. le MAIRE.**- Vous êtes toujours au Front National, vous ? Comme il y a maintenant deux groupes à la Mairie centrale, il faudra m'expliquer comment vous vous organisez ici.

**M. CATANEO.**- Je vous rassure, nous sommes un petit groupe, certes, mais toujours uni.

Je suis sidéré par les interventions de mes collègues, qui sont censés être dans l'opposition, pour un rapport tout de même important concernant le budget de l'année. J'ai juste vu des salutations et des échanges d'amabilité.

**M. le MAIRE.**- Rassurez-moi, vous serez également aimable ? Courtois, tout de même ?



**M. CATANEO**.- Courtois, mais ferme.

Suite à la commission de lundi dernier, à laquelle mon collègue Eddy a participé, et à la lecture de vos différents documents, je relève des choses qui m'ont interloqué, en page 15, sur le détail des dépenses. Je reprends les postes, si vous voulez bien.

Concernant l'alimentation, par rapport au budget précédent et aux nouvelles propositions pour 2017, il y a une augmentation de plus de 11 000 €.

Ensuite, pour les frais divers, le 6228 et le 6238, il y a respectivement une augmentation de dépenses de 14 000 € et de 19 000 €.

**M. le MAIRE**.- Monsieur CATANEO, je vous laisserai terminer, mais vous faites une erreur mathématique. Vous n'avez pas compris ce que j'ai expliqué au début. Pour l'année 2016, qui est en cours d'exécution, le budget de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements, comme celui d'autres mairies, avait été amputé d'environ 20 % pour nous forcer à consommer nos reports. Les reports que l'on consomme ne sont pas budgétés au départ. C'est la raison pour laquelle il serait normal, sans dépenser plus, que chacun des postes du budget 2017 augmente de 20 % par rapport à 2016 puisque cette année, nous avons pioché à hauteur de 20 % dans les reports qui ne figurent pas dans le budget. Quand vous me dites que tel poste a augmenté de 11 %, en réalité, par rapport à l'année dernière, il est constant, ou même en baisse, en termes de dépenses réelles.

Je dis cela pour ne pas vous laisser vous perdre dans un raisonnement...

**M. CATANEO**.- Ceci dit, il est tout de même étrange qu'il y ait besoin d'un rattrapage subi et aussi sensible sur tous ces postes. Bref ! Je termine :

- fêtes et cérémonies : 6 850 € supplémentaires ;
- catalogues et imprimés : 12 000 € supplémentaires ;
- frais d'affranchissement : 8 000 €.

Pour ces raisons, nous voterons contre le rapport.

**M. le MAIRE**.- Je ne dirai pas ce que j'en pense : c'est une ineptie mathématique et une méconnaissance totale du fonctionnement des mairies de secteur, et singulièrement de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements.

L'année dernière, au lieu d'avoir un budget de fonctionnement de 1,250 M€, nous avons environ 1,050 M€. Budgétairement, nous avons donc prévu la dépense de 1,050 M€ et avons pioché dans les reports les 200 000 € qui manquaient. Nous dépensons chaque année environ 1,250 M€, et à peu près la même chose sur les mêmes postes.

Vous témoignez d'une méconnaissance grave du fonctionnement de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements et de son budget, mais c'est l'habitude du Front National, à Marseille, qui manque d'un travail de fond sur les dossiers ce n'est pas moi qui le dit, mais certains élus qui vous ont quittés. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle vous ne serez plus que 15 au Conseil municipal du début du mois de décembre : cinq anciens élus siégeront à côté parce qu'ils ne supportent plus ce type de méthode.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Puisqu'il n'y en a pas, nous passons au vote du budget, chapitre par chapitre.

Pour la section de fonctionnement, nous votons le chapitre 011, « Charges à caractère général » : 1 277 777 €.

*(Contre : Mme PALLOIX, M. CANICAVE et le groupe Front National.)*

Chapitre 65, « Autres charges de gestion courante » : 7 500 €.

*(Contre : Mme PALLOIX, M. CANICAVE et le groupe Front National.)*

Chapitre 67, « Autres charges de gestion courante », mais s'agissant des intérêts moratoires : 100 €.

*(Contre : Mme PALLOIX, M. CANICAVE et le groupe Front National.)*

En conséquence, le budget de fonctionnement est adopté.

Concernant le budget d'investissement, chapitre 45 458 111, « Travaux d'urgence et de proximité » : 246 478 €.

*(Contre : Mme PALLOIX, M. CANICAVE et le groupe Front National.)*

Le budget d'investissement est donc adopté.

**L'Etat spécial 2017 de la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements est adopté à la majorité.**

Mes chers collègues, je vous remercie pour ce vote.

#### **Rapport n° 16/335/04**

#### **DÉLÉGATION DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET DE TÉLÉTRANSMISSION DES BORDEREAUX DE TITRES DE RECETTES ET DE MANDATS DE DÉPENSES EN MAIRIE DU 4<sup>ÈME</sup> SECTEUR**

Rapporteur : M. le MAIRE

**M. le MAIRE.**- Il s'agit d'une formalité administrative.

Je le mets aux voix. Que ceux qui sont d'avis d'adopter ce rapport veuillent bien le manifester en levant la main.

**Le rapport 16/335/04 est adopté à l'unanimité.**

Je vous remercie. L'ordre du jour étant épuisé, y a-t-il des demandes d'intervention sur telle ou telle question diverse ?

Je veux remercier l'ensemble des élus de la majorité et de l'opposition ainsi que les présidents de Comités d'intérêt de quartier qui sont venus assister à l'inauguration de la place Franck Brinsolaro, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. Il me semble qu'à cette occasion, en présence du Maire de Marseille et du Ministre de l'Intérieur, nous avons montré une image d'unité et de rassemblement qui est de bon aloi pour cette république que nous aimons et défendons tous.

Cet homme a payé de sa vie la défense de la République, et il était bien que nous l'honorions de façon unitaire et digne.

**M. FARHI.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues et chers amis, jamais trois sans quatre : après la première signature de charte de partenariat avec la CG-PME 13, celle avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du département des Bouches-du-Rhône et celle avec l'Union pour les entreprises, l'UPE 13, le mercredi 23 novembre, à 19 h, il y aura ici la signature d'une charte de partenariat entre la Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements et l'UNAPL.

L'Union nationale des professions libérales regroupe des professions de santé (médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers et kinésithérapeutes), du juridique (avocats, avoués, huissiers et notaires) et du technique (assureurs, experts-comptables et formateurs). L'ensemble de ces professionnels sera présent ce jour-là pour la signature de cette quatrième charte de ce mandat, et nous vous demandons d'être fort nombreux à venir assister à cette manifestation.

Je vous en remercie.

**M. le MAIRE.**- Merci beaucoup, Monsieur FARHI, pour votre action dans ce domaine. Ces chartes que nous signons sont importantes. Certes, cela a un aspect essentiellement symbolique, mais la symbolique a également de l'importance, et il est bien de montrer à ces institutions qui, aujourd'hui, sont celles qui poussent les feux de l'emploi privé à Marseille, que les institutions publiques et les élus sont à leur écoute et sont attentifs à leurs difficultés et à leurs demandes. Comme le dit Jean-Claude GAUDIN, nous ne pourrons pas éternellement rester la Mecque de la fonction publique. Le développement de l'ensemble de ce territoire, demain, passe par le développement de l'emploi privé, à savoir ces professions libérales, ces entreprises, ces entrepreneurs et ces commerçants. Il est bien de leur montrer que nous sommes à leur écoute et, de temps en temps, de pouvoir faciliter leurs démarches dans ce maquis administratif français dans lequel on a parfois bien du mal à se retrouver.

**M. VITALIS.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues, bonjour. Pour la 21<sup>ème</sup> année, notre Mairie organisera le Téléthon, notamment par mon intermédiaire. Cette année, comme toutes les autres, le Téléthon a un parrain particulièrement connu, qui est un garçon vraiment très sympathique, médaillé d'or aux Jeux olympiques de Rio : je veux parler de Denis GARGAUD-CHANUT, que nous avons récemment fêté au Vieux-Port.

Par ailleurs, pour ceux qui ne le sauraient pas, l'animatrice du Téléthon pour le grand Marseille et ses banlieues est Marie-Hélène VIAL, qui était notre directrice générale des services encore récemment. Il m'est très agréable parce que je m'entends bien avec elle de travailler avec elle pour le Téléthon de la Mairie du 6/8.

Il y aura plus de manifestations que l'année dernière. Après, cela fera-t-il un chiffre d'affaires plus important ? Nous le verrons à la fin. Il n'empêche que je redouble d'efforts à ce sujet.

Je remercie également certains de mes collègues élus comme Marie MARTINOD et Sylvain DI GIOVANNI qui essaient de s'y impliquer aussi. C'est très important.

Nous commencerons par une conférence de presse dans peu de temps vous recevrez une invitation. Ensuite, la première manifestation du Téléthon se déroulera dans la Maison des sports, le 26 : une soirée cabaret avec des associations de danse et autres. En ce qui concerne le buffet, nous sommes aidés par le centre Leclerc et d'autres grandes surfaces.

Monsieur le Maire, peut-être aurons-nous aussi une surprise dans le parc de Bagatelle nous en reparlerons ou vous en parlerez vous-même pour le Téléthon également.

**M. le MAIRE.**- Merci, Monsieur VITALIS, de votre implication dans ce dossier du Téléthon depuis 21 ans. Chaque année, nous avons été les premiers, mais je crois que nous ne l'avons pas été l'année dernière. Il faut donc reprendre la première place et que chacun se mobilise pour que nous soyons le secteur qui donne le plus de dons. D'autant plus que notre ancienne directrice générale des services est devenue la coordinatrice départementale du Téléthon lorsqu'elle a pris sa retraite ; nous devons donc lui montrer

que nous sommes à ses côtés. Cette démarche de solidarité reste tout particulièrement importante.

Une fois que nous aurons terminé le Téléthon, nous embrasierons sur les fêtes de Noël avec je vous le garantis beaucoup de surprises et une Mairie des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements qui sera sublimée et qui rayonnera comme elle ne l'a jamais fait. Toutefois, je ne veux pas vous en dire plus à ce stade.

Y a-t-il d'autres questions ?

S'il n'y en a pas, en vous remerciant tous pour votre présence, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Comme de façon traditionnelle, je vous invite à boire le verre de l'amitié.

*(La séance est levée à 12 h 56.)*